



Paris, le 12 février 2015

## Groupama annonce le succès du placement privé de sa participation dans Mediobanca

Groupama annonce le succès du placement privé auprès d'investisseurs institutionnels de 42 430 160 actions Mediobanca, représentant environ 4,9 % du capital de la société, soit la totalité de sa participation.

Le produit de ce placement s'élève à environ 333 millions d'euros.

Le placement était dirigé par Morgan Stanley en qualité de Teneur de Livre. Le règlement-livraison interviendra le 17 février 2015.

Groupama poursuit le rééquilibrage de son portefeuille d'actifs dans des conditions de prix favorables. Cette décision ne reflète en rien une appréciation de la stratégie ou de la gestion de Mediobanca.

Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions Mediobanca par Groupama ne constitue pas une opération par offre au public.

### **Avertissement**

*Ce communiqué a une valeur exclusivement informative et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat d'actions et l'offre des actions Mediobanca par Groupama ne constitue pas une opération par offre au public dans un quelconque pays, y compris en France.*

*Ce communiqué n'est destiné à être communiqué directement ou indirectement au Royaume-Uni qu'à (i) des investisseurs professionnels entrant dans le champ d'application de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le "FSMA") ou (ii) des "high net worth entities" et autres personnes susceptibles d'en être légalement les destinataires entrant dans le champ d'application de l'article 49(2)(a) à (d) du FSMA (ensemble avec les personnes visées au (i), les "personnes habilitées"), à l'exclusion de toute autre personne.*

*Morgan Stanley peut participer à l'offre pour compte propre.*

*Les titres visés par le présent communiqué n'ont fait, ni ne feront l'objet d'un enregistrement aux Etats-Unis en vertu du U.S. Securities Act de 1933 (le "Securities Act"). Lesdits titres ne sauraient être offerts ou vendus aux Etats-Unis en l'absence d'un tel enregistrement ou*



*d'une exemption d'enregistrement en vertu du Securities Act. Aucune offre publique desdits titres ne sera faite aux Etats-Unis dans le cadre de la présente opération.*

*Toute décision d'investissement relative à l'achat d'actions Mediobanca ne saurait être prise que sur le fondement des informations publiquement disponibles relatives à Mediobanca. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Groupama.*

*La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué de presse est interdite dans tout pays où une telle diffusion, publication ou distribution serait effectuée en violation des lois ou règlements applicables.*

**Contacts presse :**

Caroline Le Roux – [caroline.le-roux@groupama.com](mailto:caroline.le-roux@groupama.com) – Tél. : 01 44 56 76 40  
Guillaume Fregni – [guillaume.fregni@groupama.com](mailto:guillaume.fregni@groupama.com) – Tél. : 01 44 56 28 56

**Contacts analystes et investisseurs**

Yvette Baudron – [yvette.baudron@groupama.com](mailto:yvette.baudron@groupama.com) – Tél. : 01 44 56 72 53  
Valérie Buffard – [valerie.buffard@groupama.com](mailto:valerie.buffard@groupama.com) – Tél. : 01 44 56 74 54